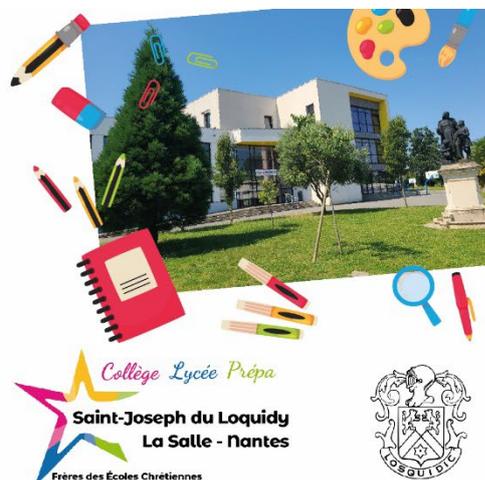


Rentrée Scolaire

Septembre 2025

Lycée



Madame, Monsieur,

En ce début d'été, il est important de vous donner les informations pour prévoir l'organisation de la rentrée de septembre 2025.

Nous vous remercions de bien consulter ce document, notamment les informations sur les journées de rentrée et les horaires.

Des précisions complémentaires vous seront envoyées fin août via EcoleDirecte.

Par ailleurs vous trouverez **en annexe les différents coupons réponses, à nous rendre dûment complétés les premiers jours de rentrée.**

A noter que l'ensemble des documents sont présents et téléchargeables sur notre nouveau site internet : www.loquidy.net dans l'onglet « Rentrée 25-26 ».

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à partir du lundi 1^{er} septembre 2025.

Bonne lecture.

L'équipe de Direction

Marie-Pierre Daugeard - Directrice de l'établissement

Simon Fournier - Directeur Adjoint Lycée

Sommaire

Etablissement	
Horaires scolaires	page 2
Accueil de l'établissement	page 2
Vie Scolaire - Absences, retards	page 3
Secrétariat des élèves	page 3
Circulation dans l'établissement	page 3
Rendez-vous avec les professeurs	page 3
A qui s'adresser	page 4
Les sanctions	page 4
Calendrier de l'année scolaire	page 4
Règlement intérieur	page 5
Infirmier	page 5
Dispense d'éducation physique	page 5
Fournitures pédagogiques spécifiques	pages 6
Association Sportive du Loquidy	page 6
Frais de scolarité	pages 6-7
Restauration	pages 8
Assurance Scolaire	page 8
Objets perdus, volés, détériorés	page 8-9
Quelques rendez-vous	page 9

Lycée	
Jours et horaires de rentrée du lycée	page 10
Manuels scolaires	pages 10-11
Achat de calculatrice	page 11
Location de casiers	page 11
Emploi du temps et constitution des classes	page 12
Liste de lectures 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , T ^{ale}	pages 12-14
Modalités des cours suivis par le CNED	pages 14
Opération « #MonOrdiAuLycée » - 2 ^{nde}	page 15
UDE - Union des Elèves	page 15
Cahiers d'exercices	page 15
Voyage d'étude dans les Alpes - Spé SVT 1 ^{ère}	page 15-16
Sortie Arromanches Terminale	page 16
Option rugby	page 16

Pièces à compléter et à remettre

Coupons réponses Lycée

Compléter, imprimer, et remettre aux dates indiquées

Pièces à consulter

Notice des garanties - Abeille Assurances



1. Établissement - Rentrée des Classes 2025-2026

1.1. Établissement - HORAIRES SCOLAIRES

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi.

- Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi au collège.
- Si les élèves ont une heure disponible en journée (absence imprévue d'un professeur), ils sont placés sous la responsabilité d'un surveillant-éducateur pour permettre un travail individuel et silencieux.



Les horaires des cours sont les suivants :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">• 8h15 à 9h10• 9h15 à 10h10• Récréation• 10h20 à 11h15• 11h15 à 12h10	<ul style="list-style-type: none">• 14h à 14h55• 15h à 15h55• Récréation• 16h10 à 17h05• 17h05 à 18h

Particularités :

- **Pour les 6^e :**
 - Un accueil est assuré à partir de 7h45 pour ceux qui le désirent.
 - Fin des cours obligatoires le lundi, mardi et jeudi à 15h55.
- **Pour les niveaux 5^e- 4^e- 3^e :** Fin des cours obligatoires à 17h05.
- **Pour les niveaux 5^e- 4^e- 3^e et les lycéens :** Certains cours, en particulier les enseignements optionnels peuvent avoir lieu entre 12h et 14h ou en fin de journée.
- **Pour les niveaux première et terminale :** Certains cours peuvent se dérouler le mercredi après-midi.
- En dehors des horaires mentionnés ci-dessus, les élèves externes et ½ pensionnaires ne sont pas autorisés à être présents dans l'établissement, sauf accord particulier de l'équipe de direction.

1.2. Établissement - ACCUEIL

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 (sauf le mercredi et le vendredi jusqu'à 18h).

Pour contacter l'établissement : **Accueil** ⇒ **02.40.74.03.12**

Pour toute demande concernant votre enfant, privilégiez la messagerie EcoleDirecte afin d'être mis en relation avec le bon interlocuteur.

A noter que si vous adressez votre message en dehors des horaires de travail ou pendant les congés scolaires, votre interlocuteur n'y répondra pas immédiatement.



Courriers :

- Pour tout courrier, e-mail ou retour de coupon-réponse : bien préciser le nom, prénom et la classe de votre enfant favorisant une meilleure ventilation du courrier dans le bon service.
- A noter que tous les documents déposés par les élèves à l'accueil à l'attention des professeurs doivent être inscrits obligatoirement dans le registre réservé à cet effet. Aucun élève ne devra déposer des documents directement dans la boîte aux lettres des professeurs.

Ouverture au public pendant les vacances scolaires :

Des horaires spécifiques sont proposés durant les vacances.

De plus, l'établissement est fermé aux périodes suivantes :

- Du vendredi 11 juillet au mercredi 20 août 2025 inclus.
- Du samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre 2025 inclus.
- Du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus.
- Du samedi 21 février 2026 au dimanche 1^{er} mars 2026 inclus.
- Du samedi 18 avril 2026 au dimanche 26 avril 2026 inclus.



1.3. Établissement - ABSENCES ET RETARDS - VIE SCOLAIRE

En cas d'absence ou de retard, il est impératif pour les parents de contacter la Vie Scolaire.

L'établissement est dans l'obligation de communiquer à l'Inspection Académique la liste des élèves qui auront été absents sans motif quatre demi-journées au moins, consécutives ou non, au cours d'un même mois. Les parents d'élèves qui se trouveraient dans ce cas risquent de se voir priver des prestations familiales. Il est donc nécessaire de fournir pour chaque absence, et dans les plus brefs délais, un motif valable exprimé par écrit.



Prévenir de l'absence ou du retard prioritairement via EcoleDirecte. Cette démarche est également possible par téléphone :

- **Vie Scolaire Collège** ⇒ **02.40.74.03.01**
- **Vie Scolaire Lycée** ⇒ **02.40.74.15.49**
- **Attention : l'appel téléphonique ne justifie pas l'absence.**

Justifier l'absence ou le retard via EcoleDirecte :

- Dans la rubrique « Messagerie », envoyer un mail aux destinataires suivants : « Absence Retard Collège » ou « Absence Retard Lycée-CPGE ».

1.4. Établissement - SECRÉTARIAT DES ÉLÈVES

Pour toutes les formalités administratives concernant votre enfant : renseignements, inscriptions, documents scolaires (stage, attestation, bulletin, ...) : contacter le secrétariat pédagogique au **02.40.74.06.92** ou via **EcoleDirecte**.

Important :

- Dans le respect de notre démarche E3D : la plupart des documents vous sont envoyés sur votre profil parents EcoleDirecte. Pensez à le consulter très régulièrement. L'ajout d'un email personnel vous permettra d'être informé d'une notification sur EcoleDirecte.
- **A noter : Les bulletins trimestriels, les certificats de scolarité, ... sont envoyés uniquement sur EcoleDirecte (aucun envoi postal).**



1.5. Établissement - CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'entrée des élèves au Loquidy s'effectue par le portillon piéton situé à droite du portail principal puis par le portail Nord : merci de respecter le barriérage.

Tout rassemblement devant le portail principal du Loquidy est interdit.

Les déplacements individuels ou collectifs dans les différents bâtiments doivent se faire avec calme et discrétion, pour ne pas gêner le travail de chacun.

Le couloir de l'administration et la traversée de l'accueil ne peuvent être utilisés comme lieu de passage pour un élève, sauf pour se rendre dans l'un des services administratifs.



1.6. Établissement - RENDEZ-VOUS AVEC LES PROFESSEURS ET LA DIRECTION

La directrice, les directeurs adjoints, les responsables pédagogiques, les professeurs et les éducateurs peuvent sur **rendez-vous**, recevoir les parents qui le désirent.

Les rendez-vous se prennent exclusivement via le portail EcoleDirecte. Pour la directrice, les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme Le Marhadour (secrétariat de direction).

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de joindre directement par téléphone un professeur : la communication s'effectue via EcoleDirecte ou le carnet de liaison.

A noter que les **réunions parents-élèves-professeurs** se dérouleront en fin de 1^{er} trimestre et au début du 2^e trimestre. Les rendez-vous seront réservables via EcoleDirecte.



Important : AUCUN STATIONNEMENT n'est possible pour les familles dans l'établissement : dépose des élèves, rendez-vous, réunions, ... Merci de vous stationner à l'extérieur du Loquidy.

1.7. Établissement - A QUI S'ADRESSER ?

Afin de contacter le bon interlocuteur, veuillez trouver ci-après une liste non exhaustive de l'équipe éducative de Saint-Joseph du Loquidy-La Salle :

Direction :

- Directrice de l'établissement : Mme Daugeard
- Directeur Adjoint Collège : M. Brégeon
- Directeur Adjoint Lycée : M. Fournier
- Directeur Adjoint Prépa : M. Pégé

Vie Scolaire :

- Responsable Vie Scolaire Collège : M. Thomas
- Responsable Vie Scolaire Lycée : Mme Bouré

Responsable de niveau :

Collège :

- Niveau 6^e : M. Châtelain
- Niveau 5^e : M. Laborieux
- Niveau 4^e : Mme Alissant
- Niveau 3^e : M. Migné

Lycée :

- Niveau 2^{nde} : M. Lainé
- Niveau 1^{ère} : Mme Marsaux
- Niveau T^{ale} : M. Gouret

Pastorale :

- Niveau 6^e : Mme Laroche (culture chrétienne et profession de foi)
- Niveau 5^e : Mme Janvier
- Niveaux 4^e - 3^e : Mme de Courville (culture chrétienne et confirmation)
- Niveaux 2^{nde} - 1^{ère} - T^{ale} : Mme de Courville



1.8. Établissement - LES SANCTIONS

Les retenues pour raison disciplinaire ou pour travail insuffisant ont lieu le mercredi après-midi.

Les dates et les horaires sont fixés par la Vie Scolaire et ne sont pas modifiables.



1.9. Établissement - CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

L'Académie de Nantes se situe en zone B.

Vous trouverez ci-après les dates des vacances scolaires, des jours fériés et des journées pédagogiques banalisées pour les élèves :



<p><u>Vacances de la Toussaint :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie : vendredi 17 octobre 2025 après les cours • Rentrée : lundi 3 novembre 2025 au matin 	<p><u>Vacances de Noël :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie : vendredi 19 décembre 2025 après les cours • Rentrée : lundi 5 janvier 2026 au matin
<p><u>Vacances d'Hiver :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie : vendredi 13 février 2026 après les cours • Rentrée : lundi 2 mars 2026 au matin 	<p><u>Vacances de Printemps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie : vendredi 10 avril 2025 après les cours • Rentrée : lundi 27 avril 2026 au matin
<p><u>Vacances d'été :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 3 juillet 2026 après les cours (selon les niveaux) 	<p><u>Journée pédagogique (pas de cours) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 10 novembre 2025 (journée) • Vendredi 19 décembre 2025 (a-midi) • Jeudi 30 avril 2026 (journée)
<p><u>Jours fériés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Armistice 1918 : mardi 11 novembre 2025 • Lundi de Pâques : lundi 6 avril 2026 • Fête du travail : vendredi 1^{er} mai 2026 • Victoire des Alliés 1945 : vendredi 8 mai 2026 • Pont de l'Ascension : jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 • Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026 	



1.10. Établissement - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été validé lors de l'inscription ou de la réinscription. Pour les collégiens : il sera inclus dans le carnet de liaison remis à chaque élève à la rentrée. Pour les lycéens : il est disponible dans son intégralité sur l'espace de travail du niveau. Il est demandé aux parents et aux élèves d'en prendre connaissance.



Pour rappel :

- Tenue vestimentaire : une tenue correcte et décente est exigée à l'intérieur de l'établissement (pas de pantalon déchiré, pas de tenue sportive, pas de tenue trop courte, ...). Le port de tout couvre-chef est interdit dans les bâtiments.
- Santé - Consommation : toute consommation alimentaire est proscrite pendant les cours. L'usage du tabac, de la cigarette (y compris électronique), l'introduction ou la consommation de confiseries, d'alcool ou de substances illicites sont strictement interdits (dans l'établissement et à ses abords).
- Les écouteurs, casques, montres connectées sont strictement interdits dans l'établissement. L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pour les collégiens et autorisée dans certains lieux pour les lycéens (rdc des halls Bel-Air et Rosmadec ainsi qu'à la Ruche).

1.11. Établissement - INFIRMERIE

L'infirmerie est accessible aux horaires d'ouvertures ci-dessous :

- **Lundi :** 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30
- **Mardi :** 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30
- **Mercredi :** 8h30 à 12h
- **Jeudi :** 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30
- **Vendredi :** 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h



En cas de traitement médical à suivre dans l'établissement, les médicaments seront déposés à l'infirmerie avec un duplicata de l'ordonnance et une autorisation parentale.

En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou de PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé), la famille doit se référer au responsable de niveau.

Tout départ de l'établissement pour raison médicale nécessite, au préalable, un visa de l'infirmerie ou de la vie scolaire.

La fiche infirmerie a été transmise par vos soins lors de la préinscription.

1.12. Établissement - DISPENSE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Une dispense d'éducation physique supérieure à une semaine ne peut être accordée que sur présentation d'un certificat médical, en privilégiant le modèle fourni par l'ARS, disponible sur EcoleDirecte.

A titre exceptionnel, une autorisation peut être demandée par les parents : elle doit toujours être justifiée par écrit et se limite à une séance d'EPS.



1.13. Établissement - FOURNITURES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Au collège, vous avez reçu la liste des fournitures scolaires (également disponible sur le site internet dans l'onglet « Rentrée 25-26 »).

Au lycée, il n'y a pas de liste de fournitures pour chaque matière.

Au collège et au lycée, votre enfant devra disposer :

- d'une blouse blanche nominative en coton, non synthétique, pour les travaux pratiques en laboratoire (chimie, physique, SVT).
- d'une tenue de sport spécifique : sac de sport contenant maillot, chaussures, survêtement, serviette de douche, coupe-vent et 1 paire de chaussures propres réservée pour l'intérieur et le



terrain synthétique. Le marquage des vêtements sportifs au nom complet de l'élève est fortement recommandé.

La boutique en ligne de l'Association Sportive permet de bénéficier de tarifs privilégiés (Cf. ci-après)

- d'un normographe pour les cours de géographie (uniquement au lycée).
- d'une calculatrice avec le mode examen (cf. recommandations pour l'achat d'une calculatrice ci-après) pour les cours de mathématiques (uniquement au lycée).

1.14. Établissement - ASSOCIATION SPORTIVE DU LOQUIDY

L'association Sportive du Loquidy est encadrée par des professeurs d'Education Physique et Sportive du Loquidy.



Modalités d'inscriptions :

- L'inscription provisoire se fera au cours de la semaine du 8 au 12 septembre 2025, au gymnase, sur les créneaux horaires définis par l'enseignant (à consulter par affichage au gymnase)
- Les inscriptions définitives se feront la semaine du 15 au 19 septembre 2025 :
 - En apportant la fiche d'inscription remise lors de l'inscription provisoire.
 - En remettant un chèque de **55 €** à l'ordre de l'« **AS du Loquidy** ».
- Le début des séances de l'Association Sportive (hors Sections Sportives Aviron et Rugby) aura lieu la semaine du 22 septembre 2025.

Liste des activités envisagées :

Danse <ul style="list-style-type: none">• Collège (à partir de la 5^e) / Lycée - Filles et Garçons• 1 créneau de 1 heure le midi• Professeure référente : Mme Massé	Futsal <ul style="list-style-type: none">• 4^e, 3^e et lycée - Filles et Garçons• 1 créneau de 1 heure le midi• Professeur référent : M. Pavageau
Golf <ul style="list-style-type: none">• Collège et lycée - Filles et Garçons débutants• 1 créneau le mercredi après-midi au Golf de Nantes Erdre• Participation aux frais• Professeur référent : M. Barbier	Gymnastique <ul style="list-style-type: none">• Collège et lycée - Filles• 1 ou 2 créneaux par semaine le midi• Professeure référente : Mme Bernard
Handball <ul style="list-style-type: none">• 4^e, 3^e - Filles et Garçons pratiquant en club• 1 créneau de 1 heure le midi• Professeur référent : M. Mollet	Tennis de table <ul style="list-style-type: none">• Collège et lycée - Filles et Garçons• 1 créneau de 1 heure le midi• Professeur référent : M. Mollet

Nouveau ! La boutique en ligne de l'AS (pour l'achat des tenues sportives) :

<https://betavetements.com/loquidy-sport/>

Pour une livraison à la rentrée, lors du premiers cours d'E.P.S., la date limite de commande est le vendredi 18 juillet.

1.15. Établissement - FRAIS DE SCOLARITÉ

Règlements des frais de scolarité :

- Les frais scolaires sont réglés par **prélèvements automatiques mensuels**.
- Ils sont prélevés **le 15 de chaque mois sur 10 mensualités** (de septembre à juin) après déduction des arrhes versés à l'inscription.
- En septembre et octobre, les montants prélevés reposeront sur les renseignements indiqués lors de l'inscription ou de la réinscription.
- En novembre, une fois le régime définitif confirmé en septembre, le montant du prélèvement sera ajusté et le relevé annuel établi.



Rappel :

La signature du contrat de scolarisation effectuée lors de l'inscription ou de la réinscription vaut acceptation des conditions financières.



Tarifs 2025-2026 :

- Les arrhes ont été versés lors de l'inscription (externe et ½ pensionnaire : 160 € collège et lycée - 400 € internat lycée) et seront déduits des frais de scolarité pour l'année 2025-2026.
- La cotisation annuelle DDEC de **49,93 €** est intégrée et intégralement reversée aux services de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- A noter que ces tarifs ne comprennent pas les frais individualisés qui pourraient intervenir durant l'année scolaire (activités, voyages, ...).

Tarif mensuel sur 10 mois	Collège	Lycée	Interne (Lycée)
Externe (enseignement + cotisation)	94,39 €	105,39 €	X
½ pensionnaire 1 repas (enseignement + cotisation + 1 repas/semaine)	120,02 €	131,02 €	X
½ pensionnaire 2 repas (enseignement + cotisation + 2 repas/semaine)	145,64 €	156,64 €	X
½ pensionnaire 3 repas (enseignement + cotisation + 3 repas/semaine)	171,27 €	182,27 €	X
½ pensionnaire 4 repas (enseignement + cotisation + 4 repas/semaine)	196,89 €	207,89 €	X
½ pensionnaire 5 repas (enseignement + cotisation + 4 repas/semaine)	222,52 €	233,52 €	X
Interne Lycée - 4 déjeuners (enseignement + cotisation + restauration + hébergement + surveillance)	X	X	607,99 €
Interne Lycée - 5 déjeuners (enseignement + cotisation + restauration + hébergement + surveillance)	X	X	620,79 €

Bourses scolaires :

Les demandes de dossiers de bourses d'enseignement sont à formuler auprès du service comptabilité, à Madame Landais.

Bourses d'études de Collège et/ou Lycée 2025-2026 :

Une information sera faite auprès des familles via l'espace EcoleDirecte en septembre prochain, sur les conditions d'attribution de bourse nationale de Collège et/ou de Lycée.

Ainsi, toutes les familles ayant un enfant au Collège et/ou Lycée qui souhaitent faire une demande de bourse nationale, devront constituer un dossier. (L'étude et l'attribution sont limitées à l'année scolaire en cours.)

Réductions :

Des réductions forfaitaires sont consenties dans le cas où plusieurs enfants de la fratrie sont présents simultanément au Loquidy (hors classes préparatoires).

Cette réduction concerne aussi bien la contribution enseignement que la restauration ou l'hébergement : **5% sur le 2^e enfant, 15% sur le 3^e enfant, 25% sur le 4^e enfant** et ainsi de suite.

Absence et fin d'année scolaire :

- Dans le cas d'une absence pour raison de santé supérieure à 2 semaines consécutives, sur justificatif, il est consenti une remise de 50% sur le montant de la pension ou ½ pension pour la durée de l'absence.
- Les tarifs étant forfaitaires, l'absence des élèves en fin d'année ne donne pas lieu à des remboursements de la part de l'établissement.

Echanges linguistiques, séjours et voyages de courtes durées organisés par le Loquidy :

- L'absence temporaire des élèves français ne donne droit à aucun remboursement.
- Dans le cadre d'un échange linguistique, le Loquidy prend à sa charge la restauration du correspondant étranger pour les élèves demi-pensionnaires.

Coordonnées du service comptabilité :

Pour tout renseignement concernant le paiement des factures, contactez le service comptabilité : Mme Landais au **02.40.74.09.73** ou via **EcoleDirecte**.



1.16. Établissement - RESTAURATION

La demi-pension :

- La demi-pension complète correspond à 4 déjeuners par semaine.
- La demi-pension partielle correspond à 1, 2 ou 3 déjeuners à jours fixes par semaine.
- La demi-pension peut être complétée par le mercredi.



Changement de régime :

- Le régime choisi en début d'année est considéré comme définitif.
- Les changements ne pourront être acceptés que pour des motifs sérieux et ne pourront prendre effet qu'après réception de la réponse signée du chef d'établissement.

Repas occasionnels :

- Le tarif du repas occasionnel est de **7,60 €**.
- La réservation et le règlement (espèces ou chèque à l'ordre de AFG du Loquidy) se fait le matin-même auprès du service comptabilité pendant la récréation de 10h.

1.17. Établissement - ASSURANCE SCOLAIRE

Les élèves bénéficient automatiquement de l'assurance scolaire contractée par l'organisme de gestion de l'établissement. Elle couvre les accidents dont votre enfant peut être victime. Cette garantie s'exerce 24h/24h, toute l'année, périodes scolaires et non scolaires. Chaque famille doit pouvoir justifier de son côté à tout moment d'une Assurance Responsabilité Civile Personnelle.



En cas d'accident au sein de l'établissement, la famille concernée est invitée à prendre contact avec le Responsable de Vie Scolaire afin de recevoir le formulaire de déclaration d'accident.

✂ **A consulter en pièce-jointe : NOTICE DE GARANTIES – Assurance Scolaire – Abeille Assurances**

1.18. Établissement - OBJETS PERDUS, VOLÉS, DÉTÉRIORÉS

En aucun cas l'établissement ne peut être tenu responsable pour les objets personnels perdus, volés, détériorés. L'élève ne doit apporter que ce qui est strictement d'usage scolaire. Le marquage des affaires personnelles au nom complet de l'élève est demandé.

Les objets trouvés sont ramenés soit à l'accueil de l'établissement soit à la Vie Scolaire.

Les familles et élèves sont invités à venir rechercher les affaires et vêtements oubliés ou perdus avant chaque période de vacances. Si ceux-ci ne sont pas récupérés, ils seront remis à une association caritative.

À noter :

- Des casiers sont à disposition des collégiens dans les classes et des lycéens dans les couloirs (cf. location d'un casier lycée).
- Pour les collégiens : une consigne gratuite est mise en place de 11h30 à 13h45 en salle A001.
- Pour les lycéens : une consigne gratuite est mise en place de 12h10 à 13h45 en salle D12.



1.19. Établissement - QUELQUES RENDEZ-VOUS :



Réunions de rentrée :

Elles se dérouleront de 18h30 à 19h à l'amphithéâtre puis de 19h à 20h en classe :

Au Collège :

- **6^e** : jeudi 4 septembre 2025
- **5^e** : mardi 16 septembre 2025
- **4^e** : jeudi 18 septembre 2025
- **3^e** : mardi 9 septembre 2025

Au Lycée :

- **2^{nde}** : lundi 8 septembre 2025
- **1^{ère}** : lundi 15 septembre 2025
- **T^{ale}** : jeudi 11 septembre 2025

Fin du 1^{er} trimestre

- **Fin des évaluations comptant pour le 1^{er} trimestre** : vendredi 21 novembre 2025
- **Conseils de classe** : à partir du lundi 24 novembre 2025

Réunions individuelles parents - élèves - professeurs (17h à 21h) :

Au Collège :

- **6^e** : vendredi 12 décembre 2025
- **5^e** : vendredi 30 janvier 2026
- **4^e** : vendredi 23 janvier 2026
- **3^e** : vendredi 16 janvier 2026

Au Lycée :

- **2^{nde}** : vendredi 5 décembre 2025
- **1^{ère}** : vendredi 28 novembre 2025
- **T^{ale}** : vendredi 21 novembre 2025

Animation Pastorale :

- **Messe de Rentrée** : mardi 23 septembre 2025 à 8h15 à l'amphithéâtre
- **Messe de l'Immaculée Conception** : lundi 8 décembre 2025 à 17h15 à l'amphithéâtre
- **Messe de Carême** : jeudi 12 mars 2026 à 8h15 à l'amphithéâtre
- **Chemin de Croix** : vendredi 3 avril à 8h15 au Loquidy, suivi du Bol de Riz au déjeuner
- **Confirmation** : samedi 30 mai 2026 à 10h à la Cathédrale de Nantes
- **Profession de foi** : samedi 6 juin 2026 au Loquidy
- **Messes** : tous les vendredis en semaine A à la Chapelle du Loquidy à 7h30 (du vendredi 3 octobre au vendredi 20 mars)

Rendez-vous établissement :

- **Matinées PORTES OUVERTES (9h-12h30) : samedi 11 octobre 2025 et samedi 10 janvier 2026** (collège, lycée, prépa) & **samedi 24 janvier 2026** (spéciale Prépa CPGE)
- **FORMA'LOQ 25** : Forum des études et des filières post-bac pour les lycéens : **jeudi 4 décembre 2025** (journée)



2. Lycée - Rentrée des Classes 2025-2026

2.1. Lycée - JOURS & HORAIRES DE RENTRÉE



NIVEAU SECONDE - Externes et ½ pensionnaires

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

- Distribution des manuels scolaires : présence obligatoire uniquement aux horaires indiqués ci-après. Pas de cours pour les élèves de 2^{nde}, le reste de la journée.

Mardi 2 septembre 2025 :

- 9h15 à 16h45 : journée d'accueil au Loquidy.
- Déjeuner pour tous les élèves de 2^{nde} y compris les externes.

Mercredi 3 septembre 2025 :

- Début des cours selon l'emploi du temps distribué par le professeur principal.

NIVEAU PREMIÈRE - Externes et ½ pensionnaires

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

- 9h30 à 12h10 : matinée d'accueil et d'intégration au Loquidy avec les professeurs principaux.

Mardi 2 septembre 2025 :

- Distribution des manuels scolaires : présence obligatoire uniquement aux horaires indiqués ci-après. Pas de cours pour les élèves de 1^{ère}, le reste de la journée.

Mercredi 3 septembre 2025 :

- Début des cours selon l'emploi du temps distribué par le professeur principal.

NIVEAU TERMINALE - Externes et ½ pensionnaires

Lundi 1^{er} septembre 2024 :

- 9h30-12h : Terminales A-B-C-D-E : distribution des manuels scolaires : présence obligatoire uniquement aux horaires indiqués ci-après.
- 14h-16h15 : après-midi d'accueil au Loquidy avec les professeurs principaux.

Mardi 2 septembre 2025 :

- 14h-16h30 : Terminales F-G-H-I-J : distribution des manuels scolaires : présence obligatoire uniquement aux horaires indiqués ci-après.
- Pas de cours pour les élèves de T^{ale}.

Mercredi 3 septembre 2025 :

- Début des cours selon l'emploi du temps distribué par le professeur principal.

2.2. Lycée – MANUELS SCOLAIRES



- L'établissement prête directement aux élèves, les manuels scolaires en usage à la rentrée.
- **La distribution des manuels s'effectue au Gymnase G2.**
- Un **chèque de caution de 150 €** à l'ordre de « **AFG du Loquidy** » est à remettre au moment de la remise des livres, en indiquant au dos du chèque : **Nom - Prénom - Classe de l'élève.**
- **Aucun manuel scolaire ne sera remis sans le dépôt du chèque de caution.**
- L'établissement se réserve le droit de facturer aux familles les dégradations et les pertes qui pourraient survenir durant l'année scolaire.
- **En fin d'année**, après restitution et vérification des manuels scolaires, **le chèque de caution sera détruit le 24 août 2026**, sauf sur demande particulière adressée au service comptable.
- Pour le bon déroulement de la distribution, merci de respecter l'horaire de passage indiqué ci-après :



Secondes	
Lundi 1 ^{er} septembre 2025 Distribution par ordre alphabétique	
8h	De A à BORREL
8h30	De BOUCHET à CINOTTI
9h	De COHAND à DE THIEULLOY
9h30	De DEBUCK à FROUIN
13h30	De GABILLARD à IUGA
14h	De JACQUEMONT à LE VELY
14h30	De LEBRUN VERRIER à MEFTAH
15h	De MERLE à POTIER
15h30	De POUVREAU à TANGUY
16h	De TATTEVIN à ZHANG DUBOIS

Premières	
Mardi 2 septembre 2025 Distribution par classe	
8h	1 ^{ère} A
8h30	1 ^{ère} B
9h	1 ^{ère} C
9h30	1 ^{ère} D
10h	1 ^{ère} E
10h30	1 ^{ère} F
11h	1 ^{ère} G
11h30	1 ^{ère} H
12h	1 ^{ère} I
12h30	1 ^{ère} J

Terminales		
Lundi 1 ^{er} ou mardi 2 septembre 2025 Distribution par classe		
Lundi 1 ^{er}	10h	T ^{ale} A
Lundi 1 ^{er}	10h30	T ^{ale} B
Lundi 1 ^{er}	11h	T ^{ale} C
Lundi 1 ^{er}	11h30	T ^{ale} D
Lundi 1 ^{er}	12h	T ^{ale} E
Mardi 2	14h	T ^{ale} F
Mardi 2	14h30	T ^{ale} G
Mardi 2	15h	T ^{ale} H
Mardi 2	15h30	T ^{ale} I
Mardi 2	16h	T ^{ale} J

2.3. Lycée - RECOMMANDATIONS POUR L'ACHAT D'UNE CALCULATRICE



Le programme de mathématiques met l'accent sur l'utilisation de logiciels pendant les séances et à la maison. Le langage de programmation choisi au lycée dans les instructions officielles est « **Python** ». Il devient donc nécessaire que les élèves soient équipés d'une calculatrice intégrant ce langage.

Les enseignants de mathématiques du Loquidy recommandent l'achat de la calculatrice NUMWORKS conçue en France. Elle est simple d'utilisation, collaborative, évolutive et répond parfaitement aux exigences du nouveau programme. Des mises à jour régulières sont proposées en installation gratuite.

L'acquisition de ce modèle de calculatrice ne peut être rendue obligatoire mais un équipement généralisé et uniformisé facilitera les apprentissages pour les élèves et la mise en œuvre de l'enseignement pour le professeur.

La société Numworks propose une **commande en ligne** via un **site sécurisé** à l'adresse suivante : https://my.numworks.com/group_orders/lmg8ah avec un **tarif préférentiel de 74,69€ au lieu de 82,99 €**. Les calculatrices seront livrées directement et gratuitement au Loquidy à la rentrée.

Pour permettre à tous les élèves de l'avoir au tarif préférentiel début septembre, la commande doit être passée **au plus tard mercredi 21 août 2025**.

A noter que la commande, le paiement, la livraison et le SAV sont entièrement gérés par NumWorks. Le lycée du Loquidy sert uniquement d'intermédiaire.

Vous pouvez découvrir cette calculatrice via le site : <https://www.numworks.com/fr/simulateur>
Pour toutes questions : contact@numworks.com

Nous invitons tous les élèves à bien identifier leur calculatrice (Nom & Prénom).

2.4. Lycée - LOCATION DES CASIERS



Afin de faciliter l'organisation des lycéens, la location d'un casier moyennant une participation financière est possible :

- Le **tarif annuel** de location d'un casier est de **25 €**.
- Les élèves devront fournir un cadenas à clef de préférence afin de fermer leur casier.
- La location partagée d'un casier pour deux élèves est possible mais un seul loue le casier. Le nom du camarade qui partage le casier est à indiquer sur le coupon-réponse.
- L'attribution se fera en fonction du nombre de casiers disponibles : si la demande est supérieure à l'offre, **c'est l'ordre d'arrivée qui sera pris en compte**.

Il est à noter que :

- L'établissement se réserve le droit de contrôler le contenu des casiers pendant l'année.
- Afin de proposer une meilleure sécurité des cartables, l'établissement met à la disposition des élèves une consigne gratuite entre 12h10 et 13h45 en salle D12.

✂ A compléter : Coupon réponse - LOCATION CASIER : À renvoyer à la Vie Scolaire avant le lundi 18 août 2025 avec un règlement de 25 € par chèque à l'ordre de « AFG du Loquidy »



2.5. Lycée - EMPLOI DU TEMPS ET CONSTITUTION DES CLASSES



- L'affectation par classe de chaque élève sera transmise à partir du mercredi 27 août via Ecole Directe sauf pour les classes de 2nde qui la découvriront au cours de la journée d'accueil du mardi 2 septembre.
- Les emplois du temps seront remis aux élèves par les professeurs principaux lors de la journée ou ½ journée d'accueil

Constitution des classes :

La mise en place des emplois du temps est de plus en plus complexe à établir du fait notamment de la multiplicité des spécialités et des options proposées au Loquidy, des contraintes liées aux locaux (laboratoires, installations sportives) et des partenariats établis avec Saint-Félix La Salle dans le cadre des enseignements de spécialités, ainsi il est important de noter :

- **Qu'aucun changement de classe ne sera possible.**
- **Qu'aucun arrêt ou changement d'option ne sera possible.**
- Que l'atelier théâtre se déroulera le jeudi de 17h à 18h30.
- Qu'aucune sortie anticipée de cours ne peut être accordée pour des raisons de transport.

Important :

- En cas d'absence, lors des devoirs et bacs blancs communs : **les mercredis après-midi du 4 février (1^{ère} et terminale) et du 20 mai 2026 (tous les niveaux du lycée)** seront consacrés à des évaluations de 2^e session. Le passage des épreuves de 2^e session ne peut faire l'objet d'une demande de l'élève ou de la famille et ne saurait être recherché comme contournement des épreuves du contrôle continu. Une attention particulière sera portée aux conditions d'autorisation de passage des épreuves de 2^e session. En cas d'absence pour motif non recevable à la 2^e session, la note de zéro sera attribuée.
- Le mercredi, à partir du 24 septembre, de 13h15 à 17h peut être utilisé comme un temps de rattrapage d'une évaluation en cas d'absence.
- Une absence pour motif non recevable à ces sessions entraîne la note de zéro.

Spécificités pour le niveau 1^{ère} :

- Certains enseignements facultatifs pourraient se dérouler le mercredi après-midi.
- La spécialité Sciences de l'Ingénieur se déroulera le mercredi de 13h30 à 14h25 à Saint Félix La Salle

Spécificités pour le niveau T^{ale} :

- Certains enseignements facultatifs pourraient se dérouler le mercredi après-midi.
- La physique de la spécialité Sciences de l'Ingénieur se déroulera le mercredi de 13h30 à 15h30 à Saint Félix La Salle

2.6. Lycée - LISTES DE LECTURE



Pendant les vacances scolaires d'été, les lycéens liront des livres figurant dans la liste suivante. Les élèves dyslexiques peuvent opter pour des livres audios.

Ces lectures donneront lieu à une évaluation au cours de la première quinzaine de septembre.

Pour le niveau Seconde : Deux titres au minimum :

- *L'écume des jours* de Boris Vian
- *L'ombre du vent* de Carols Ruiz Zafon
- *La nuit des temps* de Barjavel
- *L'attrape-cœurs* de Salinger
- *Les tribulations d'un Chinois en Chine* de Jules Verne
- *Un rêve* d'Emile Zola
- *Le petit chose* d'Alphonse Daudet
- *Le soleil des Scorta* de Laurent Gaudé
- *Carmen* et autres nouvelles de Prosper Mérimée
- *Les Hauts de Hurlevent* d'Emilie Brontë



- *L'équipage* de Joseph Kessel
- *Les mains du miracle* de Joseph Kessel
- *Le colonel Chabert* d'Honoré de Balzac
- *Cobseck* d'Honoré de Balzac
- *Atala* de François-René de Chateaubriand
- *Le meilleur des mondes* d'Aldous Huxley
- *Le grand Meaulnes* d'Alain-Fournier
- *Le comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas
- *Le petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry
- *Horace* de Pierre Corneille
- *Iphigénie* de Jean Racine
- *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière

Pour le niveau Première : Un livre au choix par genre est à lire pendant l'été.

Théâtre :

- *Le jeu de l'amour et du hasard* ou *L'île des esclaves* de Marivaux
- *Les femmes savantes* ou *L'école des femmes* de Molière
- *Montserrat* de Emmanuel Roblès
- *Zoo* ou *l'assassin philanthrope* de Vercors
- *Le père* de Florian Zeller (pièce adaptée au cinéma « the father »)
- *Les Justes* d'Albert Camus
- *Lucrece Borgia* de Victor Hugo

Roman (version intégrale) :

- *Germinal* d'Émile Zola
- *Pauline* d'Alexandre Dumas
- *L'homme qui rit* de Victor Hugo
- *Uranus* de Marcel Aymé
- *Au cœur des ténèbres* de Joseph Conrad
- *Au revoir, là-haut* de Pierre Lemaître
- *La mort du roi Tsongor* de Laurent Gaudé (ou Ouragan)
- *Les mystères d'Udolphe* d'Ann Radcliffe
- *La Peste* d'Albert Camus
- *La petite Fadette* de George Sand
- *François le Champi* de George Sand
- *Le parfum* de Patrick Süskind
- *Le meilleur des mondes* de Huxley
- *Des souris et des hommes* de Steinbeck
- *Les délices de Tokyo* de Dorian Sukegawa
- *Frankenstein* de Mary Shelley
- *Pierre & Jean* de Guy de Maupassant

Argumentation :

- *1984* de George Orwell
- *La part de l'autre* d'Eric-Emmanuel Schmitt
- *Lorsque j'étais une œuvre d'art* d'Eric-Emmanuel Schmitt
- *La controverse de Valladolid* de Jean-Claude Carrière
- *Comment peut-on être Français ?* de Chahdortt Djavann
- *L'été* d'Albert Camus
- *Noces* d'Albert Camus



Pour le niveau Terminale :

La lecture d'au moins l'un des titres ci-dessous permettra de commencer à s'initier à la philosophie pendant l'été :

Manuels et ouvrages généraux :

- *S'initier à la philosophie* de Mel Thompson, édition Larousse.
- *Le monde de Sophie* de Jostein Gaarder, édition Seuil.
- *La philosophie de A à Z : auteurs et notions philosophiques* - édition Hatier.

Ouvrages philosophiques par notion du programme :

- Art : *L'œuvre d'art* - collection GF Corpus, édition Flammarion.
- Bonheur :
 - *Manuel* - Épictète
 - *Lettre à Ménécée* - Épicure
- Conscience / Inconscient :
 - *Introduction à la psychanalyse, Le Malaise dans la culture* - Freud
- Langage : *L'art d'avoir toujours raison* - Schopenhauer
- Morale :
 - *La Généalogie de la morale, Le Gai savoir* - Freud
 - *Éthique à Nicomaque* - Aristote
- Politique :
 - *Le Prince* - Machiavel
 - *Du contrat social* - Rousseau
 - *Léviathan* - Hobbes
- Religion : *Pensées* - Pascal
- Travail :
 - *Condition de l'homme moderne* - Arendt
 - *Manifeste du parti communiste* - Marx
- Vérité : *Discours de la méthode* - Descartes

2.7. Lycée - MODALITES D'ORGANISATION DES COURS SUIVIS PAR LE CNED



Afin de permettre à votre enfant de suivre, à votre demande, un enseignement obligatoire ou optionnel non proposé au Loquidy, celui-ci doit être inscrit aux cours dispensés par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance).

Dans un souci de clarté de la procédure et d'équité vis-à-vis des autres élèves, il est à noter que :

- Les démarches d'inscription sont à faire par la famille directement sur le site du CNED sans attendre la rentrée scolaire. S'inscrire en « **cours réglementé à la carte** ». Une validation par le Loquidy est obligatoire.
- Les frais d'inscription sont à la charge des familles.
- L'élève s'engage à fournir un travail régulier et assidu.
- La famille s'engage à communiquer au responsable de niveau concerné à la fin de chaque trimestre, une copie du relevé des notes.
- Dans le cadre du contrôle continu, les résultats doivent figurer sur le bulletin. Pour cela, **l'élève s'engage à rendre la totalité des devoirs** attendus et ceci à chaque trimestre (attention aux délais de correction et aux dates de fin de trimestre). Si tel n'est pas le cas, et que le CNED juge la moyenne non représentative, l'élève sera convoqué en fin d'année à une épreuve ponctuelle portant sur l'intégralité du programme de l'année.

✂ A compléter : Coupon réponse – Modalités d'organisation des cours suivis par le CNED :

À retourner au responsable de niveau concerné avant le mercredi 3 septembre 2025



2.8. Lycée - OPÉRATION « #MonOrdiAuLycée » - 2^{nde}

Pour la 5^e année consécutive, la région Pays de la Loire dote chaque élève de 2^{nde} d'un ordinateur portable. Celui-ci d'une valeur de 500€ se veut réduire la fracture numérique pouvant exister entre les lycéens (en dotant tout le monde d'un même matériel) et outiller les jeunes pour répondre aux nouveaux modes d'enseignement.



Celui-ci sera remis à chaque élève le vendredi 19 septembre 2025.

Afin de pouvoir en bénéficier, les élèves sont d'ores et déjà invités à s'inscrire sur le site de la région en se rendant sur <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/mon-ordi-au-lycee> puis dans l'onglet « **MonOrdiAuLycée** » - « **déposer un dossier** » - « **faire une demande** »

Après pré-inscription et vérification des conditions d'attribution, l'élève et ses responsables légaux recevront alors un mail les invitant à lire le règlement et à signer en ligne la charte d'usage.

✂ **A compléter : Coupon réponse – #MonOrdiAuLycée – 2^{nde}**

À retourner au professeur principal concerné avant le mardi 2 septembre 2025

2.9. Lycée - UNION DES ÉLÈVES - UDE

L'Union des élèves a pour mission de regrouper tous les lycéens volontaires qui souhaitent s'investir dans la vie du Lycée.

Organisée en différentes commissions (solidarité, évènementiel, sports, prévention, communication, ...), l'UDE est pilotée par un bureau (BDE) élu par l'ensemble des élèves de seconde et de première à la fin du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire.

Le bureau pour l'année 2025-2026 est composé de :

- 2 co-présidents : **Juliette MAILLÉ & Maxence COUDRAY**
- 1 trésorier : **Ambroise D'HEILLY**
- 1 secrétaire : **Eva GUILLOUX**



Un temps d'échange avec tous les élèves volontaires et le BDE sera organisé dans la 1^{ère} quinzaine de septembre. Venez nombreux et avec vos projets !

2.10. Lycée - CAHIER D'EXERCICES en 1^{ère} pour les élèves qui ne font pas la spécialité Mathématiques

Afin de fournir aux élèves un support pour le programme obligatoire du tronc commun de Mathématiques, un cahier d'exercices est à acquérir. Pour que tous les élèves puissent l'avoir dès la rentrée, il est acheté à un prix préférentiel de 6,70€ (au lieu de 8,35€) par l'établissement.



💰 **Merci de régler la somme de 6,70 € via EcoleDirecte** (depuis le compte parent cliquer sur l'onglet « paiements en ligne ») **entre le 15 juillet et le 29 août 2025.**

2.11. Lycée - Voyage d'étude dans les Alpes - Spécialité S.V.T - 1^{ère}

Un voyage d'étude dans le Briançonnais (Hautes-Alpes) est prévu **du jeudi 9 octobre au lundi 13 octobre**. Il permettra d'étudier sur place la totalité du programme de géologie de la spécialité SVT avec l'aide de trois guides de montagne du CBGA (Centre Briançonnais de Géologie Alpine). Au programme le val de Durance (les différents types de roches à la surface de la Terre), le Chenaillet (la dynamique de la lithosphère, la dynamique des zones de convergence) et Château-Queyras (la dynamique des zones de convergence et zones de subduction). Le coût du séjour (hébergement, restauration, transport et guides) est de 395 euros.



Le paiement se fait en deux fois dont un premier paiement pendant l'été via EcoleDirecte. En cas de difficulté financière merci de prendre contact avec Madame Daugeard par l'intermédiaire de Madame Le Marhadour (secrétariat de direction). A la rentrée de septembre, une circulaire sera distribuée et une réunion d'information sera organisée.

€ **Merci de régler la somme de 200 € via EcoleDirecte** (depuis le compte parent cliquer sur l'onglet « paiements en ligne ») **entre le 15 juillet et le 29 août 2025.**

2.12. Lycée - Sortie à Arromanches - Niveau Terminale

Dans le cadre du programme d'histoire du tronc commun, une sortie de tous les élèves de Terminale est organisée sur les plages du débarquement et au musée d'Arromanches le **mardi 23 septembre** ou le **mardi 30 septembre**.



€ **Merci de régler la somme de 47 € via EcoleDirecte** (depuis le compte parent cliquer sur l'onglet « paiements en ligne ») **entre le 15 juillet et le 29 août 2025.**

2.13. Lycée - Option rugby

Afin de pouvoir suivre l'option EPS les élèves devront :

- être motivés et assidus.
- participer aux compétitions de rugby (4 à 5 mercredis après-midi sur l'année scolaire).
- fournir, au professeur de l'option au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin généraliste.
- Être à jour de la cotisation à l'Association Sportive du Loquidy
- Acheter en 2nde le maillot officiel du Loquidy
- L'arrêt de l'option est possible à la fin de chaque année scolaire à la demande de l'élève et de sa famille ou à la demande des enseignants.



€ **Régler via EcoleDirecte** (depuis le compte parent cliquer sur l'onglet « paiements en ligne ») **entre le 15 juillet et le 29 août 2025, la somme de :**

- **55 € pour les niveaux 2nde, 1^{ère} et Terminale** (cotisation à l'Association Sportive).
- **43 € pour le niveau 2nde** (achat du maillot officiel du Loquidy qui sera personnalisé et porté lors des compétitions sportives).

